

La Société des ponts
fédéraux Limitée



The Federal Bridge
Corporation Limited

Le 17 juin 2004

M. Robert Tessier
Président et chef de la direction
Gaz Métropolitain
1717, rue du Havre
Montréal (Québec) H2K 2X3

199

DA15

Projet de raccordement au réseau de gazoduc
Trans Québec et Maritimes dans l'est de l'île
de Montréal

Montréal

6211-18-009

OBJET : Permis 91-21-31 - Conduite de gaz naturel située à l'intérieur de l'emprise du
pont Jacques-Cartier entre Montréal et Longueuil.

Monsieur le président,

Pour faire suite à votre lettre du 7 juin 2004, je désire vous informer que notre Société
accepte votre demande de prolonger le terme du permis 91-21-31 et ainsi maintenir la
conduite de gaz sur le pont Jacques-Cartier jusqu'au 31 octobre 2007, conditionnelle-
ment toutefois à ce qui suit :

Gaz Métropolitain devra mettre sur pied, à ses frais, d'ici la fin octobre 2004, des
mesures de mitigation, telles que mentionnées dans votre lettre du 7 juin dernier. De
plus, la redevance payable par votre Société pour la période du 1^{er} novembre 2004 au
31 octobre 2007 sera maintenue à 99 000 \$ (plus taxes) par année, indexée toutefois à
chaque année selon l'indice des prix à la consommation (IPC) pour la région de
Montréal publié par Statistiques Canada. Les autres clauses, termes et stipulations du
dit permis demeureront inchangés.

Dès l'acceptation de ces conditions par Gaz Métropolitain, une nouvelle entente pourra
alors être signée à cet effet.

Dans l'attente de vos nouvelles, veuillez agréer, Monsieur le président, l'expression de
mes sentiments distingués.

Le Président-Directeur général,

Michel Fournier

SL/dl

Canada

55 Metcalfe, pièce 1210
Ottawa ON K1P 6L5

Tél.: (613) 993-6880 • Télécopieur: (613) 993-6945